

Bonnaud

MAIRIE d'elzard

ARRONDISSEMENT communal d'elzard

Du 10^e jour du mois de floréal - an 10^e République.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Bonnaud
née le jourd'hui à six heures du soir
de Joseph agriculteur et Marie Catherine autranch son épouse
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Joseph Bonnaud agriculteur âgé de quarante
sept ans.

Second témoin, Magdeleine autranch âgée de quarante neuf
ans aussi résidente de cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par Louis Joseph Bonnaud

Etyont *Portet*
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet maire
d'elzard faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Portet

MAIRIE d'elzard

ARRONDISSEMENT communal d'elzard

Du 10^e jour du mois de floréal - an 10^e République.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Minjean
née le jourd'hui à six heures du matin
de Joseph agriculteur et Marie Anne Delphine Popelin
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Joseph Bonnaud agriculteur âgé de quarante
sept ans.

Second témoin, Magdeleine autranch âgée de quarante neuf
ans aussi résidente de cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par Louis Joseph Bonnaud

Etyont *Portet*
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet maire
d'elzard faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Portet

ardouvin

MAIRIE d'elzard

ARRONDISSEMENT communal d'elzard

Du 10^e jour du mois de floréal - an 10^e République.

ACTE DE NAISSANCE de Louis mair
né le jourd'hui à six heures du matin
de mair Pascal agriculteur et Marie mair
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Male.

Premier témoin, Louis mair agriculteur âgé de quarante ans

Second témoin, Marie mair âgée de quarante cinq ans

Sur la réquisition à nous faite par Louis mair

Et ont été reconnus être de cette commune.

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet maire
d'elzard faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Portet

MAIRIE d'elzard

ARRONDISSEMENT communal d'elzard

Du 10^e jour du mois de floréal - an 10^e République.

ACTE DE NAISSANCE de Joseph mair
né le jourd'hui à six heures du matin
de Joseph mair agriculteur et Marie mair
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Male.

Premier témoin, Joseph mair agriculteur âgé de vingt cinq ans

Second témoin, Marie mair âgée de vingt ans

Sur la réquisition à nous faite par Louis mair

Etyont *Portet*

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet maire
d'elzard faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Portet

Cyprien

Minjean